

Installation IRVE P1 Bornes de recharge AC

Contenu de référence de formation

Juin 2026

Cette formation vise l'installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques, sans configuration spécifique pour la communication extérieure (pilotage) ou la supervision.

Ce niveau de formation intègre les bornes de recharge de type AC installées en fonctionnement autonome sans supervision. On entend ici la communication comme étant la gestion, le pilotage, la supervision à distance. Les applications de communications locales ne sont pas concernées (Bluetooth, Wifi local, etc...).

PRÉREQUIS

- Connaissances en électricité, après réussite d'une évaluation préalable à l'entrée en formation initiale sur ses connaissances électrotechniques
- Niveau d'étude : CAP/Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences ;

Nota : *Suivant le Décret n°2021-546 du 4 mai 2021, les points de recharge pour véhicules électriques sont installés et maintenus par des professionnels habilités conformément à l'article R. 4544-9 du code du travail.*

Nota : *Selon Arrêté du 27 octobre 2021, les personnels formés ayant vocation à être référent technique de leur structure doivent disposer d'une formation initiale et d'une expérience minimale.*

Rappel : *Suivant le Décret n° 2021-546 du 4 mai 2021, une étude de conception est obligatoire pour la réalisation d'IRVE dans un parc de stationnement d'au moins 50 places et à partir de 4 points de recharge dans les bâtiments d'habitation collectifs.*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Comprendre les enjeux de ce marché ;
- ✓ Identifier les besoins liés aux types de véhicule, à leur exploitation et aux installations électriques des clients ;
- ✓ Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de recharge et des prises ;
- ✓ Identifier les réglementations en vigueur ;
- ✓ Identifier les exigences de sécurité propres aux infrastructures de recharge de véhicules électriques ;
- ✓ Déterminer les composants nécessaires à l'adaptation de l'installation électrique ;
- ✓ Mettre en œuvre, tester et mettre en service la borne de recharge.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Caractéristiques principales des bornes de recharge et des véhicules ;
- Infrastructure dans son contexte normatif et réglementaire ;
- Présentation des différents matériels disponibles ;
- Adaptation de l'installation électrique chez le client ;
- Gestion d'énergie, et pilotage de la recharge ;
- Retour sur les règles de l'art d'une installation électrique, serrage au couple ... ;
- Mise en service des bornes chez les clients ;
- Tester et faire la recette de l'installation ;
- Paramétrage du contrôle d'accès au travers des interfaces disponibles.

MODALITÉS PRATIQUES DES FORMATIONS

- ✓ Formation présentielle en salle ;
- ✓ Essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel ;
- ✓ 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel ;
- ✓ Support de formation, catalogue, notice (papier ou numérique).

DURÉE

- ✓ Une journée (7h).

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM en fin de formation (comptant pour 75%) et évaluation d'un geste métier (comptant 25%) pour la validation des acquis ;
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note globale $\geq 14/20$.